

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 mars 2018 N°407

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT DU G5 SUR LA TAXATION DU NUMERIQUE PAR LA FRANCE, L'ALLEMAGNE, L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LE ROYAUME-UNI

Taxer de manière appropriée les entreprises opérant dans l'économie numérique est un défi mondial majeur. En l'absence de consensus global au niveau du G20 et de l'OCDE, nous devons avancer au niveau de l'Union Européenne. En trouvant un accord sur une approche coordonnée à l'échelle de l'UE, nous garantirons l'intégrité du marché unique du numérique.

C'est pourquoi nous saluons les propositions que la Commission européenne a publiées aujourd'hui. Nous continuons à soutenir les travaux de l'UE en cours et espérons qu'ils permettront de lancer une forte dynamique de discussions au niveau du G20 et de l'OCDE, tout en fournissant en même temps le socle pour une action européenne coordonnée dans le but de mettre en adéquation l'imposition des bénéfices des entreprises hautement numérisées avec l'endroit où est créée la valeur.

Notre prochaine étape sera d'analyser en profondeur les détails de ces propositions. Nous attendons avec intérêt et appelons à des discussions constructives au sein du Conseil afin de parvenir à un accord aussi vite que possible.

## Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr